

ID: 052-215200403-20201008-DEL2020\_86B-DE

### REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

**BOURBONNE LES BAINS** 

2020/86

## DEPARTEMENT Haute-Marne

# EXTRAIT DU PROCES~VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 16
- ~ votants 17
- absents 2

OBJET

Décision modificative n°2 au Budget Communal

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19/10/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02 octobre 2020

### Du jeudi 8 octobre 2020

L'an deux mille vingt le 08 octobre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

<u>Etaient présents</u>: André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Procuration: Amélie MOLTER à Marie-France MERCIER

Etait absente excusée: Amélie MOLTER

<u>Etaient absents non excusés</u>: Jean-Mary CARBILLET, Jean-Pierre MOREAU

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L 2121~15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, présente une décision modificative n°2 au Budget Communal concernant une réduction d'emprunt :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	INVESTISSE	EMENT		
R~1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	18.54 €	0.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes as- similées	0.00 €	0.00 €	18.54 €	0.00 €
D-2188: Autres immobilisations corporelles	18.54 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corpo- relles	18.54 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	18.54 €	0.00 €	18.54 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	- 18.54 €		~ 18.54 €	

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 19/10/2020 Affiché le 19/10/2020



ID: 052-215200403-20201008-DEL2020\_86B-DE

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la décision modificative n°2 au Budget Communal et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n° 2 au Budget Communal,
- D'autoriser Monsieur le maire à procéder à ces modifications.

La présente délibération annule et remplace la précédente envoyée au contrôle de légalité le 13/10/2020.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 19 octobre 2020

Le Maire

M. André NOIRO